



CHARTRE WIBEE

Afin de rendre conviviale l'expérience wibee, nous partageons les principes suivants :

Nous protégeons la vie :

- pas d'alcool ou de stupéfiants en prenant le volant.
- nous protégeons les usagers faibles sur la route.
- nous veillons à utiliser des sièges adaptés pour les enfants.
- l'éco conduite et la courtoisie, c'est sympa.

Nous pensons aux autres membres :

- il est interdit de manger, boire ou de fumer dans la wibee pour la maintenir propre pour le prochain utilisateur.
- il est interdit de transporter des animaux ou des objets non adaptés dans la wibee.
- je signale toute anomalie au sein du groupe et à l'équipe wibee.

Merci de partager ces engagements avec nous.

L'équipe wibee

Vous vous engagez :

-A ne pas rouler en dehors de la Belgique ou du Grand-Duché du Luxembourg (sauf accord préalable de Wibee).

-A vérifier l'état de la voiture et signaler tous dégâts éventuels.

-A vérifier les documents de Bord et nous prévenir en cas de problème aux numéros de téléphone suivants :
0474/18 14 50 ou au 082/68 96 76.

-A prendre soin du véhicule et à vous assurer qu'il est fermé à clé, en sécurité et stationné en lieu sûr quand vous ne l'utilisez pas

-A vérifier le niveau d'huile pour une distance de plus de 500 km

-A restituer le véhicule à la fin de la location là où vous l'avez trouvé.
C'est-à-dire dans la « **ZONE DE RESTITUTION** »

Merci de partager ces engagements avec nous.

L'équipe wibee

Assurance

Lors de votre location, la voiture wibee est assurée :

- Responsabilité civile (RC)
- Assurance conducteur (AC)
- Protection juridique (PJ)
- Omnium

Il est interdit de laisser un GSM, un Smartphone, un PC portable ou tout autre objet de valeur dans le véhicule. Les dommages et le vol de tels objets ne sont pas couverts par l'assurance.

En cas de sinistre dont le conducteur est responsable, vous êtes redevable à wibee du montant de la franchise, soit 250 € pour l'assurance RC et un maximum de 600 € pour la franchise omnium.

Assistance

Si vous avez besoin d'assistance, (en cas de panne mécanique, panne due à l'utilisation d'un mauvais carburant, enlèvement, perte de clé,...) vous pouvez appeler Europ assistance

au numéro : **+32 2 533 75 75** en indiquant le n° de POLICE : 8410009561

Si les circonstances requièrent une dépanneuse afin de prendre en charge le véhicule wibee, vous êtes tenu de rester à proximité du véhicule jusqu'à l'arrivée du dépanneur ou de l'agent wibee. Le non-respect de cette obligation entraîne la facturation des frais de dépannage à l'utilisateur.

Sinistre, Vol ou Vandalisme

Vous vous engagez à nous en informer immédiatement au n° 0497 54 93 45 ou au n° 0474 18 14 50

En cas de Sinistre (impliquant des tiers ou non) vous vous engagez à :

- Sécuriser le véhicule, informer la police et les secours si quiconque est blessé.
- Nous communiquer les noms et adresses des personnes lésées et des témoins.
- Rédiger un constat amiable détaillant les circonstances de l'accident et **contresigné** par le ou les conducteurs des autres véhicules impliqués dans l'accident.
- Nous adresser une copie du constat dans les 5 jours de la survenance du sinistre.
- Collaborer avec l'assureur de wibee si nécessaire.

En cas de Vol ou Vandalisme, vous vous engagez à :

- Déposer plainte auprès de la police.
- Avertir immédiatement wibee.
- Envoyer à wibee dans les 48h une copie de la plainte (déposée au commissariat de police) ainsi qu'une déclaration explicitant les circonstances du vol ou de la dégradation du véhicule.

L'équipe wibee

Frais et indemnités :

Des frais et/ou des indemnités sont susceptibles d'être facturés au wiber en cas de non-respect des conditions générales d'utilisation.

Les montants suivants peuvent être facturés :

- 15 €/heure en cas de retard lors de la restitution du véhicule.
- De 2,5 € à 30 € si vous annulez votre réservation le jour même (montant des heures réservées).
- 50 € minimum si vous restituez le véhicule dans un état de non-propreté (les frais de nettoyage).
- 20 € pour les frais de traitement administratif relatifs à des amendes et autres sommations de payer.
- 50 € si vous ne respectez pas les indications de la fiche sinistre, vol ou vandalisme. (cf. fiche)
- 125 € en cas de panne de batterie due au fait du wiber.
- 400 € minimum et + (frais réels de rapatriement) si vous abandonnez le véhicule en dehors de la zone de restitution. Le prix de la location sera calculé jusqu'au retour du véhicule.
- Idem pour l'enlèvement du véhicule à la fourrière.